

## *Chrysanthemum gætulum* species nova

PAR M. J.-A. BATTANDIER.

Cette plante fut récoltée à Ben Zireg, dans une pelouse humide, lors de la session extraordinaire de la Société botanique de France en 1906. Elle mimait si bien la variété pinnatifide du *Chrysanthemum paludosum* Desf., *Leucanthemum decipiens* Pomel, que j'hésitai à la cueillir. Elle était restée sous ce nom dans mon herbier, et ce n'est que récemment que je me suis aperçu qu'elle avait des caractères bien différents.

Elle diffère du *Chrysanthemum paludosum* par la fertilité des achaines des ligules et par les achaines des fleurons couronnés, comme ceux des ligules, d'une aigrette membraneuse. Ces caractères le rapprochent du *Chrysanthemum pseudanthemis* Kunze, *sub Hymenostemma*, d'Espagne, lequel s'éloigne d'ailleurs de notre plante par ses feuilles toutes pétiolées et ses achaines à 6 côtes autrement disposées.

Voici la diagnose de cette plante.

Planta annua, glabra, 20-40 cm. alta, uni vel pluricaulis caulibus diffusis-ascendentibus, parce ramosis ramis monocephalis apice longe nudis. Folia pinnatifida lobis lanceolatis linearibusve, grosse mucronato dentatis; inferiora in petiolum attenuata lobis inferioribus minutis; cetera, sessilia, basi auriculata; suprema integra, lanceolata. Anthodium concaviusculum squamis imbricatis, dorso late viridi-vittatis, margine apiceque scariosis. Ligulae albæ, oblongæ, patentissimæ, femineæ, fertiles. Flosculi flavii, hermaphroditi, basi haud inflati, fertiles. Achenia conformia lineari-obconica, curvula, hilo basilari, æqualiter 10-costata costis albidis, inter costas nigricantia alboque punctata omnia pappo membranaceo coronata. Pappi campanulati, apice eroso-denticulati, facie ventrali paullo longiores, illi ligularum amplissimi, tubum corollinum superantes.

Floret Aprili.

Si l'on admettait le genre *Hymenostemma* de Kunze, cette plante devrait y entrer, mais ce genre, quoique composé de peu d'espèces, est encore hétérogène. Il est d'ailleurs trop voisin du *Leucanthemum* Tournefort, genre sur les limites duquel on est loin de s'entendre. Si, avec De Candolle (*Prodrome*) on en élimine les espèces dont les achaines centraux ont des aigrettes, notre espèce ne peut plus y rentrer. J'ai

préféré la laisser dans le grand genre *Chrysanthemum* de Linné. D'ailleurs dès que l'on veut procéder avec rigueur à la division de ce genre, on est amené à y faire presque autant de genres que d'espèces.

J'ai dit que deux caractères séparaient le *Ch. gætulum* du *Ch. paludosum* : la fertilité des ligules et l'aigrette des achaines centraux; toutefois Pomel a fait remarquer que son *Leucanthemum decipiens*, *Chr. paludosum* var. *pinnatifidum* Willk., a également des ligules fertiles. J'ai moi-même constaté que, tandis que les ligules du *Chr. paludosum* sont neutres, celles du *decipiens* ont parfois un beau style et que, parfois aussi, elles développent et mûrissent leur achaine.

Faut-il, comme Pomel, faire une espèce légitime du *L. decipiens*? Son feuillage si différent y porterait; d'autre part on trouve au contact des *L. paludosum* et *decipiens* des intermédiaires dont l'hybridité n'est pas établie, à savoir : le *L. arenarium* Pomel à Oran et le *L. intermedium* Rouy en Espagne.

Il reste pour différencier le *L. gætulum*, outre l'aigrette des achaines centraux, la forme des fleurons dont le tube n'est pas dilaté à la base et ne coiffe pas le sommet de l'achaine.

Il est impossible avec des caractères si importants, si tranchés, constatés sur plusieurs échantillons, de ne pas en faire une espèce, d'autant qu'il s'y joint quelques caractères secondaires. Les hampes sont plus longuement nues et plus robustes comme toute la plante, les capitules sont un peu plus gros, les racines moins fibreuses.

Cependant il est certain que les *Chr. gætulum* et *decipiens* sont étroitement apparentés, tous deux habitent l'Ouest de l'Algérie, le *gætulum* plus au Sud. Comme la forme différente du fleuron est la conséquence obligée de la présence du pappus, on conçoit qu'il ait peut-être suffi d'une seule mutation pour former l'une des espèces aux dépens de l'autre.